

Changement

Mettre fin à la classe sacerdotale

Jean Civelli, Fribourg
prêtre

THÉOLOGIE

Un domaine central de la vie de l'Église est celui de la place et du rôle du prêtre ordonné dans la communauté. À travers son insistance à dénoncer le cléralisme, c'est à une écoute renouvelée de l'Écriture que le pape François invite l'Église pour que des changements indispensables puissent s'accomplir dans sa gouvernance. Mais pour que cette prise de conscience porte son fruit, il faut débusquer le noyau du cléralisme, en particulier son enracinement dans la distinction entre les mondes sacré et profane.

L'abbé Jean Civelli a été pendant 16 ans délégué épiscopal pour la vie religieuse, visitant les communautés religieuses à travers la Suisse romande et prêchant nombre de retraites en Suisse et en France. Il est l'auteur notamment de *Dieu n'aime pas les sacrifices: le cléralisme et le sacré* (Parole et Silence 2021).

«Prends pitié de moi, Seigneur, je suis en détresse» (Ps 30,10). Ce cri du psalmiste exprime au mieux la situation actuelle de l'Église. Celle-ci, assurément, a dû traverser de nombreuses épreuves tout au long de son histoire - de persécutés, les chrétiens sont trop souvent devenus persécuteurs. Cependant les crises qui s'abattent aujourd'hui sur la communauté chrétienne sont inédites. Une porte de sortie réside sans doute dans la prière appelant Dieu à notre secours, pour qu'il nous envoie son Esprit saint. Or Dieu sem-

ble le plus souvent répondre par le silence. Dans la parabole de Lazare et du riche, ce dernier demande à Abraham que quelqu'un de chez les morts aille trouver ses frères pour qu'ils se convertissent. Mais «Abraham lui dit: «Ils ont Moïse et les prophètes: qu'ils les écoutent!» (Lc 16,29). L'une des solutions à nos détresses est donc de revenir à la Parole de Dieu, de l'écouter pour mieux l'entendre et mieux la mettre en pratique. Un conseil que nous devrions suivre en ce qui concerne notre approche du sacré et du profane.

Jésus, membre du peuple

Dans toutes les religions, cette tension entre ces deux mondes est une constante. Cela se vérifie dans le judaïsme au temps de Jésus. Pour s'approcher de Dieu, censé résider au Temple de Jérusalem, en particulier à travers les multiples sacrifices sanglants, il fallait passer par la médiation de la tribu de Lévi et surtout de la descendance d'Aaron, des spécialistes du sacré, les membres de la «caste sacerdotale». La structure fondamentale du peuple d'Israël reposait, de fait, sur le «sacerdoce lévitique», «base de la législation donnée au peuple» (Hé 7,11). Or, quand Jésus vient au monde, il est de toute évidence un Juif: il se situe dans la culture, dans la mentalité et dans la religion des Juifs de son temps. Mais il ne fait aucunement partie de la tribu de Lévi: il est de la tribu de Juda «dont aucun membre n'a été affecté au service de l'autel» (Hé 7,13). Ainsi, si Jésus avait voulu s'approcher de l'autel des sacrifices, il aurait été instantanément mis à mort (cf. Nb 18,7).

La foi chrétienne, par contre, reconnaît en Jésus le Fils de Dieu fait chair. «En lui habite corporellement toute la plénitude de la divinité» (Col 2,9). Il est l'immédiate présence de Dieu.

Dès lors, la distinction entre « sacré » et « profane » est en lui abolie. Jésus est, sociologiquement et religieusement, un membre du peuple, littéralement un « laïc » ! Il n'est pas un « spécialiste du sacré » selon la Loi de Moïse, il n'est pas un membre de la classe sacerdotale, mais c'est lui, et lui seul, qui ouvre le chemin pour être en communion avec Dieu. Il est le nouveau, unique et définitif Médiateur entre Dieu et les hommes. « Par lui, nous avons libre accès auprès du Père » (Ep 2,18).

Jésus est, sociologiquement et religieusement, un membre du peuple, littéralement un « laïc » ! ... Mais il est le nouveau, unique et définitif Médiateur entre Dieu et les hommes.

Il est frappant de constater que jamais le Nouveau Testament n'applique le vocabulaire « sacerdotal » au Christ, sauf la lettre aux Hébreux, qui prend toutefois un soin extrême à démontrer que le Christ exerce un nouveau sacerdoce, différent de celui dit « dans la lignée d'Aaron ». Ce nouveau et unique sacerdoce est situé « dans la lignée de Melkisédeq ». Dès lors, en Jésus, c'est tout le culte de l'Ancienne Alliance qui est aboli.

La première conséquence de ce nouveau sacerdoce est d'établir une nouvelle Alliance entre Dieu et les hommes : le Christ supprime toute distance entre Dieu et les hommes et toute distance entre les hommes eux-mêmes. Une autre conséquence, c'est que *jamais* le Nouveau Testament n'utilise le vocabulaire « sacerdotal » pour désigner les Apôtres et les autres responsables de la communauté chrétienne. Saint Paul lui-même, étant de la tribu de Benjamin, ne s'assimile en aucune manière aux « prêtres », aux « sacrificateurs » juifs.

Quid du sacerdoce des baptisés ?

Une autre réalité surgit encore. Jésus, par le baptême, fait de tous ses disciples des membres du nouveau « peuple sacerdotal » dont il est la source. Il faut donc parler non plus d'une « caste sacerdotale » autour de Jésus, mais bien d'un « sacerdoce des baptisés ». Ceux-ci, dit saint Paul, peuvent s'offrir eux-mêmes « en sacrifice vivant, saint et agréable à Dieu : ce sera là votre culte spirituel » (Rm 12,1). Saint Pierre et l'Apocalypse sont, eux aussi, on ne peut plus explicites à ce sujet. Et dans la célébration du baptême, le nouveau baptisé est dit « membre du Christ, participant à sa dignité de prêtre, de prophète et de roi ».

Réduire le « sacerdoce baptismal » à une pure formule n'a cependant pas de sens évidemment. Il ne suffit pas de dire ces paroles, il faut les mettre en pratique dans la vie des baptisés. Or l'histoire de l'Église a vu un progressif effacement de cette dignité baptismale. C'est ainsi que le concile de Trente (1547 à 1563) n'en parle pratiquement plus et qu'il faudra attendre les années 1960 et le deuxième concile du Vatican pour la retrouver. Par contre, l'Église a de plus en plus privilégié ce que l'on a appelé le « sacerdoce ministériel », réservant à une nouvelle « classe sacerdotale » le « pouvoir sacré » en son sein. Comment expliquer un tel « oubli » des affirmations du Nouveau Testament ?

Si le « sacerdoce ministériel » n'apparaît pas dans le Nouveau Testament, la nécessité d'organiser les communautés chrétiennes s'est par contre imposée dès les débuts. Saint Paul en est déjà le témoin, qui parle « des Apôtres, et aussi des prophètes, des évangélistes, des pasteurs et de ceux qui enseignent. De cette manière, les fidèles sont organisés pour que les tâches du ministère soient

Changement

Mettre fin à la classe sacerdotale

Cathédrale Notre-Dame de Chartres.
Sculptures du portail Nord. Moïse, Aaron et Samuel ou le roi David
© Philippe Lissac / Godong

accomplies et que se construise le corps du Christ, jusqu'à ce que nous parvenions tous ensemble à l'unité dans la foi et la pleine connaissance du Fils de Dieu, à l'état de l'Homme parfait, à la stature du Christ dans sa plénitude» (Eph 4, 11-13). Paul mentionne aussi des «épiscopos et des diacres» et il demande à Tite «d'établir dans chaque ville, en Crète, des

Anciens» (Tt 1,5). Le mot Ancien - en grec presbuteros - donnera le mot prêtre. Saint Pierre y a recours (1 P 5,1) mais, dans ce vocabulaire, il n'y a nulle trace d'une quelconque «sacerdotalisation» ou «sacralisation» des divers ministères. Il n'y a encore aucune distinction entre un «clergé» et des «laïcs».

C'est dans le tournant des années 180-260 qu'on la voit apparaître, faisant des ministres chrétiens un ordre à part, avec une «sacerdotalisation» du rôle de l'évêque et, de fait, une sorte de re-judaïsation de ces ministères sur le mode lévitique, en particulier de la classe sacerdotale des «prêtres» juifs qui officiaient au Temple de Jérusalem. C'est surtout avec saint Cyprien (v. 200-v. 258) que sera faite la référence au système lévitique et sacerdotal de l'Ancien Testament.

Une histoire de pouvoir

Non seulement cela ne changera plus, mais cela se durcira peu à peu, avec la constitution d'une nouvelle «classe sacerdotale» qui confisquera le pouvoir d'assurer le contact avec Dieu, et le retour à une sacralisation des ministères ordonnés. La séparation sera de plus en plus nette entre les «clercs» et les «laïcs», ces derniers étant réduits à l'état de «consommateurs obéissants des biens spirituels».

Ainsi les «ministres» sont dits «sacrés» et mis au-dessus du «peuple». Une telle organisation trouve son apogée dans les déclarations du pape Léon XIII et surtout de Pie X dans l'encyclique *Vehementer nos* (1906): «L'Écriture nous enseigne, et la tradition des Pères nous le confirme, que l'Église est le corps mystique du Christ, corps régi par des pasteurs et des docteurs, société d'hommes, dès lors, au sein de laquelle des chefs se trouvent qui ont



de pleins et parfaits pouvoirs pour gouverner, pour enseigner et pour juger. Il en résulte que cette Église est par essence une société inégale, c'est-à-dire une société comprenant deux catégories de personnes, les pasteurs et le troupeau, ceux qui occupent un rang dans les différents degrés de la hiérarchie et la multitude des fidèles. Et ces catégories sont tellement distinctes entre elles que dans le corps pastoral seul résident le droit et l'autorité nécessaire pour promouvoir et diriger tous les membres vers la fin de la société; quant à la multitude, elle n'a pas d'autres devoirs que celui de se laisser conduire et, troupeau obéissant, de suivre ses pasteurs.»

L'Église ce faisant s'est bien éloignée de la Parole du Nouveau Testament ! Ni saint Paul ni saint Pierre n'auraient pu signer un tel document. Elle a mis entre parenthèses, dans sa vie concrète, une autre manière de comprendre le rôle des responsables de la communauté chrétienne, celle de la « lignée pastorale », pourtant fondamentale dans toute l'Écriture. Certes le vocabulaire a gardé le style « pastoral », mais sans en tirer les conséquences.

Dans l'Ancien Testament déjà, Dieu, en effet, se déclare être le pasteur, le berger de ses brebis, de son peuple; Jésus se situe dans cette lignée, se disant le Bon Pasteur; puis Pierre, à son tour, reçoit de Jésus la responsabilité d'être le pasteur des brebis du Christ (Jn 21,15-17); et il dit ensuite aux Anciens: « Soyez les pasteurs du troupeau qui vous est confié » (1 P 5,2). Il y a là une volonté explicite de Dieu d'instituer des « pasteurs », des « bergers » - et non pas des membres sacrés d'une caste sacerdotale - pour conduire son peuple vers le Royaume.

Un service de communion

Or un pasteur n'existe pas sans un troupeau. Et c'est le Christ qui est le modèle indépassable de ce ministère. C'est à partir de lui que les pasteurs doivent comprendre et vivre leur service. Comme Jésus, le pasteur connaît ses brebis, d'une connaissance enracinée dans l'amour du Père. C'est un service de communion autour du Christ. Le pasteur n'est pas le propriétaire des brebis, mais le serviteur des brebis du Christ. Il n'est pas institué « maître » des brebis, avec tous les pouvoirs sur elles. Il doit résister de toutes ses forces à la tentation du pouvoir, en particulier à sa forme la plus dangereuse et pernicieuse, celle du pouvoir sur les consciences.

Le pasteur est au service de la Parole de Dieu, nourriture des brebis. Il doit donc la connaître lui-même et essayer de s'en nourrir et d'en vivre. Baptisé, participant pleinement à la vie des baptisés, il doit surtout être inséré dans une communauté, en être membre à part entière et non pas séparé d'elle, encore moins « au-dessus » d'elle. Le pape François aime dire que le pasteur doit « sentir l'odeur des brebis ».

Revoir le recrutement

Si nous voulons être fidèles à l'invitation de la lettre aux Hébreux - « Nous devons prendre au sérieux le message entendu, si nous ne voulons pas aller à la dérive » (Hé 2,1) - un changement extrêmement important doit être accompli dans la vie de l'Église et dans sa « gouvernance ». En effet, le concile de Trente, en réaction au mouvement de Luther et du protestantisme, a privilégié d'une manière exclusive le rôle « sacerdotal », « sacralisé » des prêtres. Pour mettre cela en pratique, il a officialisé les « séminaires » - des lieux de formation sérieuse, sans doute, mais des lieux fermés, de sé-

Changement

Mettre fin à la classe sacerdotale

paration - pour préparer les « ministres ordonnés » à leur tâche « sacrée ». Cela a donné beaucoup de fruits de générosité et de sainteté, mais cela a aussi contribué à l'isolement de la nouvelle « caste sacerdotale », avec la terrible tentation du pouvoir spirituel et d'être au-dessus du « peuple ». On voit les dérives qui ont pu en être la conséquence.

Avec Vatican II, cela aurait dû changer. Privilégier le rôle pastoral des ministres de l'Église va au-delà des questions de vocabulaire. C'est envisager une nouvelle manière de recruter les ministres et de les former. Il s'agit de désigner des pasteurs d'une communauté. Il serait donc normal que, d'une manière ou d'une autre, la communauté soit partie prenante de cette désignation. Chaque communauté devrait porter le souci de trouver les pasteurs dont elle a besoin, de repérer parmi ses membres ceux qui manifestent des qualités de vie et d'engagement dans la lumière de l'Évangile, de les appeler, de les suivre pour qu'ils reçoivent une formation adéquate et de les présenter à l'évêque (par l'imposition des mains, l'Esprit saint leur est donné pour qu'ils exercent sacramentellement ce service pastoral, au nom du Bon Pasteur).

Ainsi le « prêtre » serait comme un bon pasteur qui connaît ses brebis, qui partage leur vie, qui les rassemble autour de la Table de la Parole et de la Table du Pain eucharistique. Il

ne serait pas pris au berceau (comme c'était le cas dans les « petits séminaires »), ni nécessairement choisi parmi de jeunes hommes qui se sentiraient attirés, appelés intérieurement par l'Esprit, mais souvent sans un lien fort avec une communauté baptismale. Ce prêtre pourrait, bien sûr, être marié, homme ou femme, et même, en partie, garder son travail professionnel, tout comme le faisait saint Paul.

En fidélité à la Parole

Ce serait là un vrai retour à la pratique paulinienne, dans la fidélité à la Parole de Dieu, et non pas à l'Ancienne Alliance. Cela modifierait les conditions de l'exercice du ministère pastoral et permettrait, sinon d'éviter totalement des dérives, du moins d'éviter des solitudes et surtout un recours à un « pouvoir sacré ». Les communautés chrétiennes n'en seraient que plus fortifiées dans la fidélité à leur baptême.

Tout cela, bien sûr, s'enracine dans une plus juste compréhension du « sacré », radicalement transformé par le Christ. Cela entraînerait d'énormes conséquences, en particulier dans la compréhension du sacrifice du Christ et de l'eucharistie. C'est toute la vie de l'Église qui est concernée. Nous pouvons espérer que ce sera là un domaine capital de l'immense travail qui attend le prochain Synode voulu par le pape François. Ce « chemin ensemble » pourrait contribuer à une nouvelle évangélisation, pour donner une couleur vraiment évangélique à l'Église. ■